



Commune de Lignières
Place du Régent 1
2523 Lignières



Procès-verbal du Conseil général du 6 novembre 2025
Salle du collège de La Gouvernière
Séance extraordinaire

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 18 septembre 2025.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Demande de crédit d'engagement de CHF 1'730'000.— pour les travaux d'assainissement de la centrale de chauffe du chauffage à distance (CAD) de Lignières. Rapport à l'appui.
6. Lettres et pétitions.
7. Motions et propositions.
8. Résolutions, interpellations et questions.
9. Communications du Conseil communal.

1. **Appel.**

M. Wälchli, président du Conseil général, ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue à chacun. Il donne la parole à la secrétaire du Conseil général, E. Bonjour, pour procéder à l'appel.

La secrétaire du Conseil général, E. Bonjour, procède à l'appel. 13 membres du Conseil général sont présents et 1 est excusé. Quant au Conseil communal, 4 membres sont présents et J. Chiffelle est excusée. S. Bianchini, administrateur communal et S. Racine, collaboratrice administrative en charge du procès-verbal sont également présents.

2. **Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 18 septembre 2025.**

Tous les membres du Conseil général ont eu accès au procès-verbal. Il n'y a pas de remarque, ni de question.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. **Approbation de l'ordre du jour.**

Tous les membres du Conseil général ont eu accès à l'ordre du jour. Il n'y a pas de remarque, ni de question.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4. **Communications du président.**

Néant.

5. **Demande de crédit d'engagement de CHF 1'730'000.— pour les travaux d'assainissement de la centrale de chauffe du chauffage à distance (CAD) de Lignières. Rapport à l'appui.**

L'entrée en matière est acceptée par un levé de mains. Tous les documents relatifs à cette demande de crédit figurent sur la plateforme ECHO. M. Wälchli donne la parole à la commission de l'énergie.

B. Renggli, au nom de la Commission de l'énergie, annonce que le dossier bien préparé a été étudié au sein de sa commission. Afin de garantir la fiabilité du réseau, tant au niveau de la Commune que des abonnés, cet assainissement est essentiel. Après plus de 15 ans d'exploitation, les installations doivent être modernisées. Ce projet apporte des solutions cohérentes et durables sur les plans techniques, économiques et environnementaux.

La nouvelle chaudière à bois est plus compacte et suffisamment puissante pour couvrir les besoins actuels. Afin de valoriser une source de chaleur perdue à ce jour, l'intégration du Biogaz à l'aide d'un incubateur permettra une meilleure exploitation ainsi que l'arrêt des chaudières pendant la période estivale.

L'ajout de panneaux solaires sur le toit de la centrale de chauffe renforcera également le volet écologique. Le Conseil communal ainsi que le bureau RWB ont fourni un excellent travail. Les appels d'offres ont été transparents et les lots ont été attribués de manière rigoureuse.

Il s'agit d'un projet d'avenir, durable et bien ficelé qui permettra à la Commune de répondre aux besoins pendant de nombreuses années.

Dès lors, la Commission de l'énergie a approuvé cette demande de crédit.

M. Wälchli donne la parole à la commission financière et de gestion.

E. Schwab, au nom de la Commission financière et de gestion, informe que le dossier a également été étudié et qu'il se rallie au résumé de M. B. Renggli qui fait également partie de la Commission financière et de gestion. Les chiffres de la reprise de chaleur au Biogaz ont été contrôlés et sont tout à fait cohérents. Pour que ce projet soit viable à l'avenir, la Commission financière et de gestion a approuvé cette demande de crédit à l'unanimité.

M. Wälchli donne la parole au PLR.

J. Chiffelle, au nom du parti libéral-radical, confirme également que les membres ont approuvé ce point à l'unanimité.

M. Wälchli donne la parole au PS.

S. Huguenot, au nom du parti socialiste, relève qu'au vu de l'importance de ces travaux nécessaires, son parti a approuvé ce point à l'unanimité.

M. Wälchli lit l'arrêté relatif à la demande de crédit d'engagement et passe au vote.

L'arrêté est accepté à l'unanimité.

6. **Lettres et pétitions.**

Néant.

7. **Motions et propositions.**

Néant.

8. **Résolutions, interpellations et questions.**

Néant.

9. **Communications du Conseil communal.**

F. Bonjour, donne la parole aux Conseillers communaux.

O. Gauchat s'excuse de son léger retard dû à son travail et communique le point suivant :

Café-croissants des aînés du 21 octobre 2025

Les 38 personnes présentes ont grandement apprécié la formule « Brunch » et le repas de Noël aura lieu à la Gouvernière le 3 décembre 2025.

O. Gauchat lit les communications de J. Chiffelle, absente ce soir.

Etat d'avancement des travaux de la zone sportive et de détente

Comme je vous l'avais déjà annoncé lors de la dernière séance, les travaux de la zone sportive suivent leur cours même si le planning a dû plusieurs fois être adapté à cause des mauvaises conditions météorologiques.

La construction du couvert des familles avance bien et le bâtiment est aujourd'hui hors d'eau. La couverture du toit sera posée dans environ 3 semaines. A l'intérieur, la pose du revêtement de sol en résine sera terminée cette semaine et, dans la foulée, il sera procédé à la pose du carrelage dans les sanitaires. Le terrain de beach volley est quasiment terminé. Les délimitations et les planies du terrain multisport, du terrain de Street Workout, du padel tennis, de la piste d'athlétisme et de la piste de saut en longueur sont désormais terminés. Il sera procédé en début de semaine prochaine à la pose de l'enrobé qui servira de fondation à ces différentes installations sportives et qui permettra ensuite de poser l'EPDM et le gazon synthétique. Les travaux de gros œuvre pour la pose des conduites et des canalisations sont aujourd'hui terminés et les travaux de mise en forme des buttes arborisées au nord du site sont en cours de réalisation.

Etat d'avancement du dossier relatif à l'assainissement du collège de la Gouvernière

La mise à l'enquête publique est terminée et nous n'avons pas reçu d'opposition.

La liste des entreprises à solliciter a été finalisée et les appels d'offres sont en cours afin de vous présenter, comme convenu, la demande de crédit d'engagement le 29 janvier 2026.

Des séances techniques en comité restreint ont lieu chaque semaine avec le consortium d'architectes afin de traiter les points encore ouverts.

Démission de Céline Neuenschwander à la structure d'accueil parascolaire Ratatouille

Nous avons reçu la démission de Céline Neuenschwander de son poste d'auxiliaire à Ratatouille pour le 31 janvier 2026. Nous allons prochainement mettre une annonce dans le Bulcom afin de la remplacer.

Placements dans les crèches

Comme pour le parascolaire, nous notons depuis quelques temps, une importante augmentation du placement des enfants en crèche, grevant ainsi considérablement la participation financière de la commune.

Le CAP

Marisa Ciervo a démissionné de la présidence du CAP et Ophélie Perrot a été élue, pour lui succéder, lors de l'assemblée générale du 30 octobre.

Comme je vous l'avais déjà annoncé, un projet de travail social hors mur est en cours de réalisation et, afin de pouvoir le mettre en place, la convention liant les 4 communes doit être modifiée. Le bureau et le comité travaillent sur une nouvelle version et un rapport détaillé qui vous seront présentés, idéalement, lors d'un conseil général du 1er trimestre 2026.

Forum des entrepreneurs

L'association région de l'entre-deux-lacs travaille actuellement sur l'organisation du 6ème forum des entrepreneurs qui aura lieu au Landeron le 26 mars 2026. Je vous invite déjà à réserver cette date et à participer à cette soirée sur le thème de l'IA : enjeux et avenir.

Eorén

Le syndicat intercommunal de l'éorén a accepté le 22 octobre le budget 2026 ainsi qu'un crédit d'engagement de CHF 225'000.-- pour le renouvellement du mobilier des salles de classe, des classes spéciales et de la salle des maîtres consécutif aux travaux qui seront réalisés dès le printemps 2026 au collège de la Gouvernière.

Les architectes lauréats du mandat d'étude parallèle pour la rénovation du Mail ont présenté le projet prévoyant des travaux pour un montant de CHF 52'611'200.--, qui doivent commencer début 2027 et se terminer à la rentrée d'août 2030.

C. Fontes communique les points suivants :

Tracteur communal

Celui-ci a été réceptionné et il est prêt à sillonner les rues du village.

Réduction de la vitesse Rue des Eussinges

Les Ponts et Chaussées ont préavisé négativement cette demande et le Conseil communal continue d'étudier ce dossier à savoir si cette réponse peut être acceptée où si d'autres arguments doivent être ajoutés.

Châtellenie de Thielle

L'acquisition du terrain pour le projet d'agrandissement de la déchetterie a abouti et les plans sont en cours d'élaboration.

D. Schleppi communique les points suivants :

Police du feu et salubrité publique

Les premières visites de notre prestataire pour les visites spécifiques ont débuté avec des visites de fin de chantier. Les rapports serviront aussi à la commission du feu. La commission du feu quant à elle effectuera une quinzaine de visites courant décembre avec la nouvelle application ECAPREV.

Le budget du Syndicat intercommunal de sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL) a été validé sans augmentation pour la commune. Nouveauté 2026, création d'une nouvelle section de jeunes sapeurs-pompiers basée à Neuchâtel. Il reste encore quelques places de disponible pour cette section.

Traitement et évacuation des eaux

Engagement au 1 janvier 2026 d'un nouveau collaborateur pour compléter l'équipe de la STEP du Landeron en raison d'un départ à la retraite.

Le budget 2026 a été validé sans augmentation pour la commune.

Aménagement du territoire et urbanisme

Plusieurs dossiers sont passés à la commission d'urbanisme dont celui du collège qui a reçu un préavis favorable avec remarques. Un dossier n'a pas été validé en raison de la construction dans la zone de protection de la forêt et d'erreurs dans le cadastre.

F. Bonjour communique le point suivant :

Panne du CAD suite à une coupure d'électricité le 27 octobre 2025 de 9h30 à 11h30

Suite à cette interruption de courant, la remise en marche du CAD s'est avérée impossible. Celle-ci a mis hors d'usage l'électronique des pompes de circulation qui ne pouvaient distribuer l'eau chaude dans le réseau. Une installation provisoire a permis de remédier à la situation dans la soirée et le lendemain, l'entreprise Thermobois a procédé au changement de la pompe et tout est rentré dans l'ordre.

F. Bonjour remercie nos collaborateurs Antoine Amstutz et Jean-Luc Michel, Dylan Monney de Krieg Electricité, l'entreprise Thermobois et l'entreprise du Gaz pour leur dévouement qui a permis une réparation rapide. Il rappelle que cette panne n'a rien à voir ni avec l'état de l'installation ni avec le crédit qui vient d'être voté.

M. Wälchli remercie les Conseillers communaux pour leurs communications et lève la séance à 20h17.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président La secrétaire

Michael Wälchli Elodie Bonjour